

**Liste des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du
24 septembre 2026**

FINANCES

- Délibération 43 :** Demande de subvention pour le développement du numérique dans les écoles primaires - Adoptée.
- Délibération 44 :** Subvention 2026 – Ecole du Spectateur - Adoptée.
- Délibération 45 :** Subvention exceptionnelle en faveur des sinistrés des incendies en Gironde - Adoptée.
- Délibération 46 :** Institution de la taxe de vacances sur les locaux d'habitation (TVLH) - Adoptée : 22 voix pour, 2 contre et 3 abstentions.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Délibération 47 :** Adoption des statuts modifiés de la Communauté Urbaine Creusot Montceau - Adoptée.
- Délibération 48 :** Convention cadre pour la mutualisation des moyens entre la CUCM et les communes membres et entre les communes du territoire elles-mêmes - Adoptée.
- Délibération 49 :** Délégation du Conseil Municipal au Maire au titre de l'article L.2122-22 du CGCT - Adoptée.

URBANISME

- Délibération 50 :** Transfert de voiries à régulariser 2026 - Adoptée.

Séance levée à 19h04, le 24 septembre 2026.

Fait à Le Breuil et publié le 25 septembre 2026

Chantal CORDELIER, Maire

